

Compte rendu du Conseil d'Ecole
de LANGEAIS H. Pellet Elémentaire
tenu le lundi 7 novembre 2019

I. PRESENTS

1. Les enseignants : Mmes CREPIN, LEZE, LEGOY, LARRIPA, BENOIT, THOMAS, LOYEAU, JARDIN, FAURE, FRANCO, OBLIGIS, MM BOURDILLEAU, LEMOIGNE et CLEMENT

2. Réseau d'aides

Mmes DUBRULLE et GENTILS

3. Les représentants de la municipalité

Maire :

M. ROIRON

Adjoint à la Culture, l'Education et la Jeunesse : M. PIRES

excusé

Conseillère déléguée aux Affaires scolaires : Mme MASFRAND

4. Les représentants des parents d'élèves

CMEL : Mme RAVARY, Mme PASCUAL, Mme PITOR, M. PATRICE, Mme MATHIEU, Mme BUTON, M. TEIXEIRA, M. HERITIER, Mme SOUTELO

5. D.D.E.N. : Mme PACAUD

6. I.E.N. : M. DURAND

excusé

Personnes invitées à titre technique :

7. Mairie : Mme LE FORBAN (Administration générale)

8. Centre social : M. HUREAU, M. ALLARD

9. Intervenante Musique : Mme BEAUJARD

II. SUJETS ABORDES

Tour de table.

Présentation du rôle du DDEN par Mme PACAUD.

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Nombre de sièges à pourvoir : 13

Nombre d'inscrits : 513

Nombre de votants : 263 soit 51,27 % de participation (54,76 % l'an dernier)

Abstentions : 250

Nuls et blancs : 24

Suffrages valablement exprimés : 239

Une seule liste se présentait : la liste CMEL qui obtient donc 13 sièges.

Nouveauté cette année : les élections se déroulaient uniquement par correspondance.

Le calendrier très resserré rend difficile la participation des parents pour lesquels le matériel de vote est posté.

2. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole

- Il établit son propre Règlement intérieur et notamment les modalités de délibération

- Il vote le Règlement intérieur de l'école

- Il délibère sur les questions relatives aux horaires, à l'organisation de la semaine et de l'année scolaire, à la garde des enfants dans les locaux scolaires en dehors des heures d'activité

- Il donne son avis et présente ses suggestions sur le fonctionnement de l'école (conditions matérielles et financières, restauration, hygiène, classes de découvertes, activités périscolaires...)

- Il est informé des compositions des classes

- Il adopte le Projet d'Ecole

3. Règlement Intérieur du Conseil d'Ecole (cf Annexe 1)

Le Règlement Intérieur du Conseil d'Ecole est lu et commenté.

Il est adopté à l'unanimité.

4. Règlement Intérieur de l'Ecole (cf Annexe 2)

Les élèves délégués des classes se sont réunis pour émettre des suggestions, dont celle relative à la possibilité de faire des roues, « poirier » sous le préau.

Le débat qui suit fait apparaître le caractère dangereux des activités gymniques dans un espace non dédié (sans tapis, ni échauffement) tant pour les élèves qui les pratiquent que pour ceux qui sont autour. Certains élèves trouvent cela dangereux, les enseignants également. Faut-il des espaces dédiés à cette pratique comme autour de la structure présente dans la cour? Certains évoquent le caractère discriminatoire vis-à-vis des jeux de ballon qui restent autorisés.

Le conseil d'école décide de modifier le règlement intérieur de l'école par l'ajout du point 16 au 8e paragraphe : « Les activités gymniques (roue, grand écart, « poirier »...) sont interdites » à la majorité des voix.

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

Il est rappelé qu'il est valable sur le temps scolaire et le temps périscolaire.

Le règlement intérieur sera distribué à l'ensemble des familles, affiché et consultable toute l'année.

Il est précisé qu'en cas de nécessité, ce règlement peut être modifié en cours d'année.

5. Effectifs et organisation des classes (cf Annexe 3)

L'école compte actuellement 12 classes ordinaires + l'ULIS et accueille 312 élèves (307 l'an dernier). La moyenne par classe, hors ULIS, s'établit à 25 élèves.

Effectifs un peu plus chargés dans les classes de cycle 2 car beaucoup d'arrivées tardives en CP et CE1.

Les effectifs en Grande Section sont actuellement de 50 élèves.

L'année prochaine, les effectifs de l'école élémentaire pourraient être en légère baisse, à 307 élèves (50 CP, 64 CE1, 64 CE2, 57 CM1, 60 CM2, 12 ULIS). A priori pas d'inquiétude pour la carte scolaire.

6. Budgets mairie :

Le directeur rappelle les budgets pour l'année 2019

- Budget investissement : 1500 € (achat d'un matelas de saut en hauteur)
- Budget fonctionnement des classes ordinaires : 12500 € (achat des fournitures scolaires). Dépassement du budget de 769 € en raison d'un manque d'information sur le montant déjà utilisé. M. le Maire assure qu'un rattrapage sera possible sur le budget de l'an prochain.

S'ajoutent d'autres budgets :

- Achat des ramettes de papier du photocopieur (qui est pris directement sur le budget de la mairie)
- Pharmacie
- Subventions de la mairie : 12000 € (coopérative de l'école, 6 classes de découvertes , abonnement téléphone portable d'urgence du directeur)
- Budget de fonctionnement du RASED : 1500 € (budget Communauté de Communes)

Le directeur demande que ces budgets soient maintenus pour 2020.

Demandes en investissement :

- des armoires de rangement pour une classe.

7. Bilan financier de la coopérative scolaire

Situation au 17 juin 2019 (relevé du 31/05/2018) : solde créditeur à 13008,88 euros

Débits

Subvention municipale pour coopératives 13 classes :	7800,00 €
Subvention municipale pour les classes et découvertes	4200,00 €
Répartition don MC3T	604,00 €
Factures téléphone portable directeur (abonnement sosh) 4,99 € X 4	19,96 €
Abonnement de 13 classes au livret scolaire numérique Livreval pour 13 classes	93,60 €

Situation au 7 novembre 2019 (relevé du 30/09/2019) : solde créditeur à 291,32 euros

8. Sécurité : alerte-incendie et P.P.M.S.

a) Exercice d'alerte Incendie

Trois exercices d'évacuation- incendie sont prévus cette année.

Lors de l'exercice réalisé le 7 octobre, déclenchement de l'alarme par M. LEMEUNIER, du service Bâtiments. Le signal d'alarme a été entendu par tout le monde. Pour le reste, l'évacuation s'est déroulée correctement : les classes ont rejoint dans le calme l'aire de regroupement en 3 min 56 s. Penser à fermer les ouvertures (portes et fenêtres), mais pas à clé.

Des panneaux indiquant les lieux de rassemblement dans la cour seront installés face à la cantine et au terrain de football.

b) Exercice P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté) Intrusion

Exercice réalisé le 17 octobre. Exercice conjoint avec l'école maternelle.

Déclenchement avec le système d'alarme dédié depuis la maternelle. Ce système d'alarme a également été installé à l'école élémentaire au printemps.

Chaque enseignant est doté d'une télécommande qui permet le déclenchement à distance de l'alarme.

A signaler : 2 déclenchements intempestifs de l'alarme à partir des télécommandes. Lors du premier, aucune des personnes averties par SMS ne s'est déplacée. Ce sont les animateurs de la garderie qui ont alerté la gendarmerie s'est déplacée.

Le prochain exercice PPMS (Risques Majeurs) est prévu pour la période 3.

9. Jeux à risques

Message avant les vacances concernant le jeu de Momo Challenge utilisé souvent avec l'application WhatsApp. Ce jeu pousse les enfants à relever des défis dangereux. Au moins 6 élèves auraient été contactés par un élève plus âgé. Les parents des enfants qui diffusent ce jeu ont été contactés par le centre social qui propose de poursuivre le dialogue.

Proposition d'actions d'information à destination des familles autour des jeux vidéo, utilisation d'internet, le sommeil... : organiser une conférence (cela avait été tenté il y a quelques années et avait rencontré peu de succès), diffuser des plaquettes d'information, organiser des interventions dans les classes avec des intervenants formés, rencontrer les parents des élèves concernés, consulter le site e-enfance....

10. Centre social de la Douve : présentation, fonctionnement, inscriptions...

Organisation du péri-scolaire le matin :

7h15-8h20 : les enfants sont dans une salle en jeux libres.

A partir de 8h20, les enfants passent dans une autre salle pour permettre aux enseignants de récupérer les élèves pour aller aux APC.

8h25 : temps calme. Rassemblement pour échanger avec les enfants (ex. raconter son week-end).

A 8h35-40 : les enfants vont dans la cour pour faire des jeux collectifs.

Le CMEL interpelle les représentants du centre social sur le nombre d'enfants qu'elle juge trop important pour une seule salle. Il y a en effet une cinquantaine d'enfants présents au péri-scolaire le matin. L'accueil est jugé trop bruyant, ce qui ne met pas les enfants dans de bonnes dispositions avant d'entamer la journée d'école.

Le centre social répond qu'il serait possible de répartir, également sur ce temps les enfants sur deux salles, ce à quoi ils vont réfléchir en équipe.

D'autre part, le thème des échanges lors du temps calme qui consiste à raconter son week-end ne semble pas pertinent selon le CMEL qui craint que cela ne souligne les inégalités sociales.

Les représentants du centre social expriment leur volonté de voir se perpétuer ce moment qu'ils jugent important pour les enfants. Cependant, la remarque du CMEL sera rapportée à l'ensemble de l'équipe des animateurs pour ouvrir une discussion à ce sujet et peut-être réfléchir à un changement de thème de discussion.

Le problème des mauvaises odeurs dans les toilettes du centre est une nouvelle fois signalé. M. le Maire répond que de multiples interventions des services techniques ont été réalisées. Il semblerait que le problème soit en passe d'être réglé.

11. Sorties et animations scolaires

Les enseignants remercient les parents qui donnent de leur temps pour accompagner, sans quoi ces sorties n'auraient pas lieu.

Manifestations réalisées :

Ecole et Cinéma : toutes les classes participent. Séance 1 : Le Chien jaune de Mongolie pour les classes du cycle 2 (projection le 10 octobre), La Tortue rouge pour les classes du cycle 3 (projection le 14 novembre).

Vendredi 27 septembre : sortie dans Langeais (Thème du circuit : les ruisseaux dans Langeais) pour les deux classes de CM2.

Vendredi 4 octobre : sortie dans Langeais (Thème du circuit : les traces des conflits du XXe siècle à Langeais) pour la classe de CM2 A.

Mardi 8 octobre : sortie randonnée-orientation en forêt de Chinon pour les 2 classes de CM2 A et CM1 (deux autres classes ont dû annuler la sortie faute d'accompagnateurs en nombre suffisant).

Vendredi 18 octobre : course longue de l'école. Environ 50 parents ont aidé à l'organisation (gestion des groupes, sécurité sur le parcours, goûter).

Manifestations futures :

Marché de Noël : les CE2-CM1-CM2 présenteront des chants. Un mot sera prochainement diffusé pour connaître les participants.

Projets de classes :

Activité Cirque :

Classes de Mmes CREPIN, LOYEAU, JARDIN et FRANCO : projet Cirque du 11 au 15 mai et du 25 au 29 mai.

Classes de découvertes :

Mme LEZE et Mme LARRIPA : séjour à La Bourboule fin avril

Mme LEGOY et Mme GUIGNARD : séjour à Arville fin avril.

Classe de M. CLEMENT participe au projet national du Parlement des Enfants ouvert aux CM2 : les élèves doivent rédiger cette année une proposition de loi sur le thème de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Sortie au Puy du Fou à la fin du mois de mai pour les classes de M. LEMOIGNE et Mme LEGOY.

Projet autour des métiers de la Loire pour les classes de M. LEMOIGNE, Mme LEGOY et Mme LARRIPA qui sont dans l'attente d'un devis.

Calendrier des actions de financement :

Vente de madeleines avant les vacances de Noël.

12. Travaux réalisés et à réaliser

a) Travaux réalisés :

Installation du système d'alarme l'an dernier.

Achat de ventilateurs pour chaque classe en juin dernier lors de la canicule.

Achat de tableaux pour les classes de Mme EDMOND et M. LEMOIGNE.

b) Travaux à réaliser :

Travaux d'isolation de l'école .

Programmer des travaux de peinture dans les classes.

Réfection de la toiture de l'école.

Réfection des toilettes à l'étage, côté préau.

La maintenance informatique incombe aux municipalités : problème actuellement de connexion internet. Le parc d'ordinateurs est vieillissant, il faudra prévoir son renouvellement.

13. Projets de l'association de parents d'élèves CMEL

C.M.E.L.

Il sera communiqué une liste des actions des classes pour récolter des fonds.

Projets :

La veillée pour Halloween a été une réussite.

14 décembre : Participation au Marché de Noël. Le CMEL tiendra également le stand des boissons.

Comme chaque année, le CMEL offrira un livre à tous les élèves pour Noël.

Organisation de la fête de fin d'année à l'école maternelle.

L'organisation d'un vide-grenier sera reconduite.

Le CMEL remet à la ccopérative de l'école un chèque de 1400 €.

13. Musique

Spectacle de Noël : toutes les classes. Spectacle en deux parties (d'abord les CP-CE1 puis les CE2-CM1-CM2).
Présentation de chants sur le thème du gospel.

Mars 2020 : comédie musicale en partenariat avec l'école de musique. 3 classes participent (danse, chant, théâtre)

Mardi 16 juin : spectacle des CE1 à la salle IN'OX

Vendredi 19 juin : spectacle des CE2

Remerciements à l'association PNE qui a été dissoute et qui a acheté des clé USB pour les élèves de CM2 partant au collège, lorsqu'elle a clôturé son compte bancaire.

Mme GRIMAUD, responsable du Centre social, termine son contrat vendredi 8 novembre. Un recrutèment est en cours pour une prise de fonction en janvier ou février. M. HUREAU prend la main en attendant si besoin.

Ce présent compte rendu sera consultable jusqu'au prochain Conseil d'Ecole par voie d'affichage et sur le site de l'école ec-langeais.tice.ac-orleans-tours.fr. Chaque membre du Conseil d'Ecole en a reçu un exemplaire. Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.

Prochain Conseil d'Ecole le lundi 10 février 2020 à 18 h 00.

C.M.E.L.,
Mme PASCUAL

Le directeur,
M. CLEMENT


Le Directeur,
Ecole Elémentaire Henri Pellet
9, Place du 14 Juillet
37130 LANGEAIS
Tél. : 02 47 96 12 59